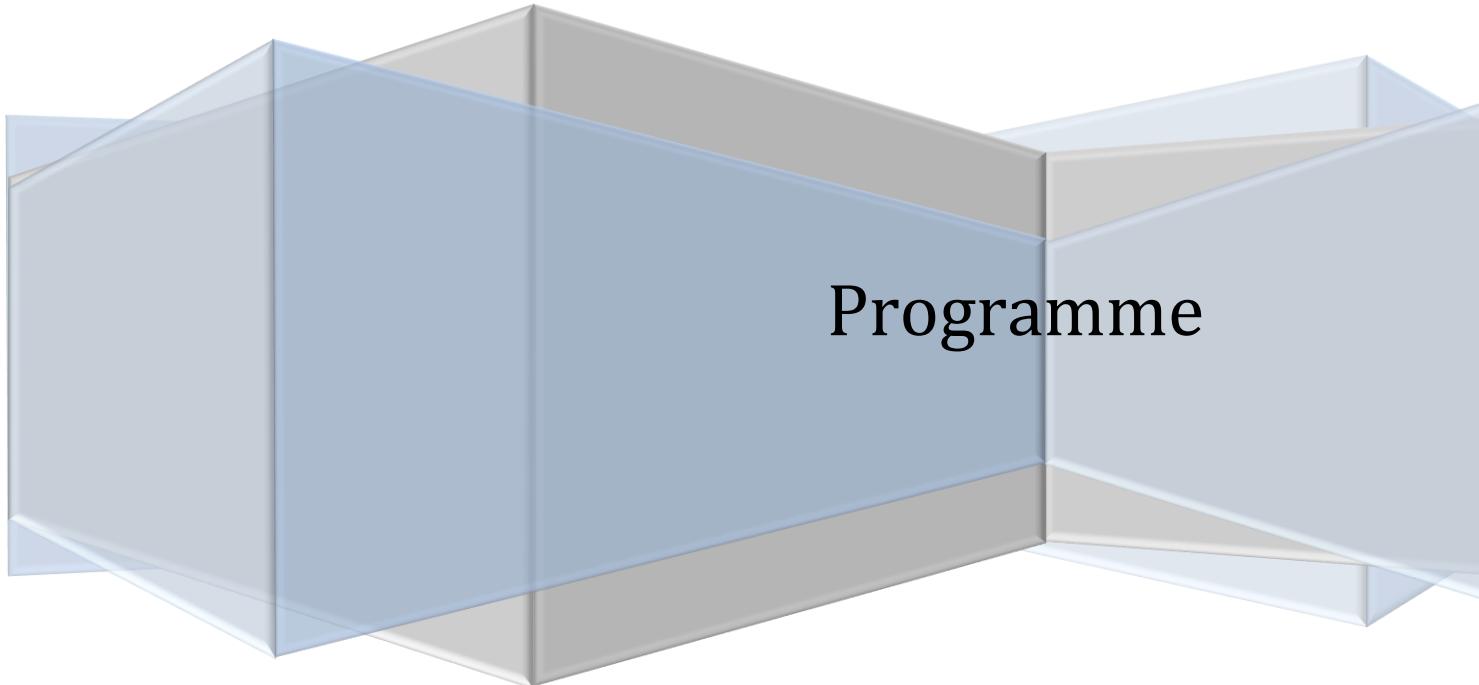


## **Création d'un ATELIER RELAIS POUR ACCUEILLIR UNE ACTIVITE DE SERVICE AMBULANCE SUR LA COMMUNE DE CHAMBERET**

Mission de maîtrise d'œuvre

Programme



**La Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources souhaite réaliser la construction d'un atelier relais pour accueillir une activité de service ambulance et taxis sur la Commune de Chamberet.**

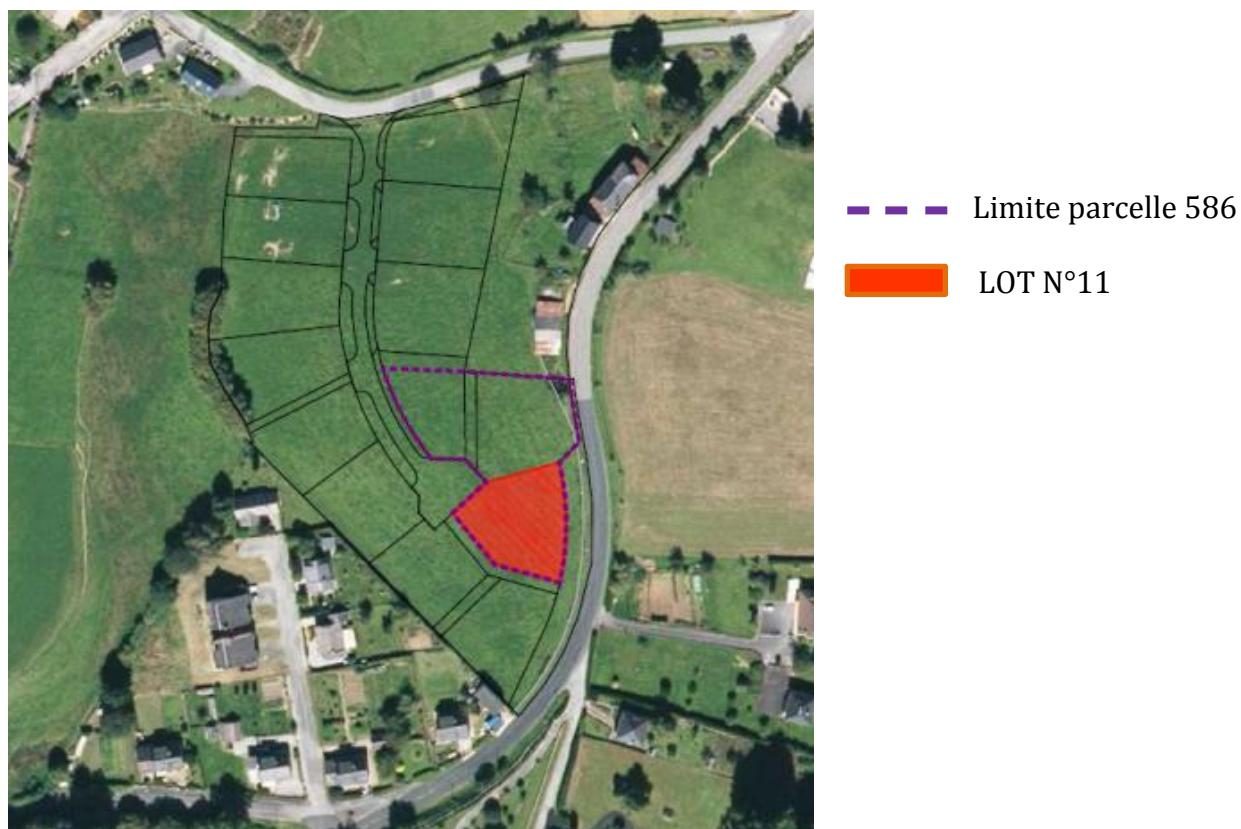
## **I - CARACTERISTIQUE DE L'OPERATION**

### **Données et lieu de l'opération :**

Le bâtiment sera construit sur une partie de la parcelle cadastrée section CE n° 586 d'une superficie totale de 2 906m2.

La partie de parcelle concerne le LOT N°11 du lotissement « bardinal » sur la commune de CHAMBERET d'une superficie de 1 060m2, dont les travaux de viabilisation sont en cours.

*Plan de masse*



### **Type de construction :**

Le bâtiment sera de conception simple d'une superficie de 260m2 comportant 210m2 de garages et 50m2 de bureaux.

### **Délai de réalisation :**

Les études se dérouleront sur une période de QUATRE mois (4).

Les études devront être conduites avec la perspective d'un démarrage des travaux en fin d'année 2018.

## Contraintes urbanistiques et architecturales :

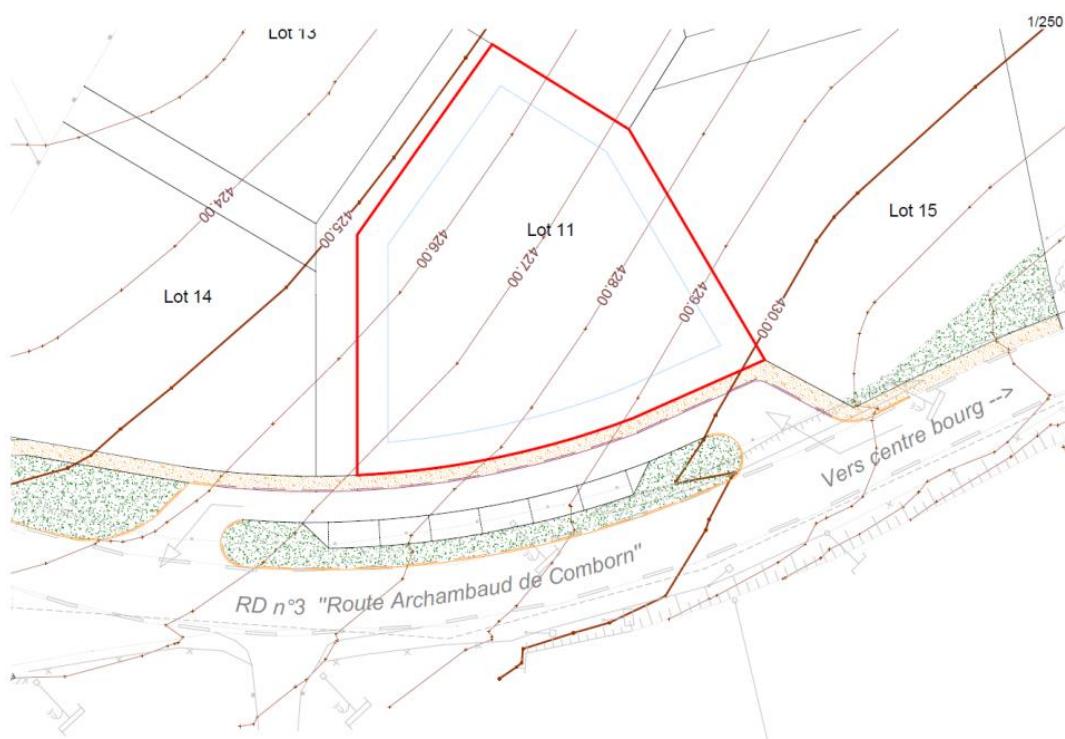
Il n'existe pas aujourd'hui de document d'urbanisme sur la commune de CHAMBERET, un PLU est en cours d'élaboration.

Le règlement du lotissement « Cardinal » - Permis d'aménager modificatif par arrêté du 14 avril 2018 s'applique.

## II – DONNEES SUR LE FONCIER

### Contraintes topographiques et techniques :

*Courbes de niveau*



La superficie relativement faible du lot (environ 1 060m<sup>2</sup>) ainsi que les marges de recul de 3ml par rapport aux voiries et limites de lots fixées au règlement du lotissement autorise la réalisation d'une seule plateforme en essayant d'équilibrer les volumes déblais/remblais.

La réalisation d'une étude de sol s'avère nécessaire pour définir le taux de portance et le type de fondation à mettre en œuvre.

### Données sur les réseaux :

Le bâtiment sera raccordé en souterrain aux réseaux existants en limite de lot.

Une réunion de concertation avec les différents concessionnaires sera organisée au stade de l'avant-projet, pour définir les prestations à réaliser au titre des branchements.

### **III - DONNEES QUANTITATIVES - BESOINS**

Nombre de bâtiment : 1

Nombre de niveaux : 1

#### **Description et surface de chaque local**

Les besoins exprimés estimés sont de 280m<sup>2</sup> pour l'ensemble du bâtiment.

→ Partie garage : Environ 210m<sup>2</sup>

Permettre le stationnement de 2 ambulances, et 5 VL (VSL et taxis)

1 ou 2 portes sectionnelles dim. 3.00x3.00

→ Partie bureaux : Environ 70m<sup>2</sup>

Hall d'accueil ouvert avec banque : 15 à 20m<sup>2</sup>

Porte d'accès vitrée entre hall d'accueil et garage

Salle de repos avec coin cuisine pour 6 personnes: 15m<sup>2</sup>

Sanitaires : WC PMR – Douches hommes et femmes

Vestiaires hommes et femmes

Petit local archives

Local petit matériel spécifique (brancards, chaises, infirmerie)

#### **Aménagement extérieur – Circulations – stationnements**

L'accès sera positionné sur la contre-allée parallèle à la route départementale et à l'endroit défini sur le plan de composition du lotissement.

Zone de stationnement pour 6 à 8 véhicules + 1 place PMR.

Aire de lavage bétonné avec bac dégraisseur/déshuileur de 30 à 35m<sup>2</sup>.

Les espaces restants seront occupés par les zones de circulation et les espaces verts.

Mise en place d'une clôture en panneaux électro-soudé thermo-laqué sur la façade côté route

Mise en place d'un portail

Réalisation d'aménagements paysagers

### **IV – PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES**

#### **Aspect général**

La construction présentera une simplicité de volume, une unité d'aspect et de matériaux.

L'ensemble a vocation à être en harmonie (volume et couleurs) avec l'environnement architectural existant, afin de ne pas constituer un point d'attrait visuel majeur.

#### **Façades**

Pour le traitement des façades, les matériaux apparents (bardage métallique, bois, enduits) seront mis en œuvre de manière simple et sobre. Les matériaux employés devront par nature offrir une bonne tenue au vieillissement.

Le bâtiment étant directement visible depuis la RD3 devra présenter une façade soigneusement traitée en direction de cet axe. Des jeux de contraste sont donc autorisés mais ils doivent rester sobres et mâts afin de ne pas réfléchir la lumière.

## Toitures

Le faîte du bâtiment sera orienté vers la RD3.

La toiture sera à 2 pans et aura des pentes comprises entre 8° et 25°, de préférence en bac acier pré-laquées et teintées de couleur mât de nuance gris anthracite.

## V – ENVELOPPE FINANCIERE

L'enveloppe financière globale consacrée au présent projet, comprenant les travaux, la maîtrise d'œuvre complète, l'étude de sol, le contrôle SPS, l'AMO est de **230 000 euros H.T.**

Le coût d'objectif retenu pour le marché de Maîtrise d'œuvre est de **192 000€ HT.**

## VI - EXIGENCES TECHNIQUES DES OPERATIONS

Sous réserve du respect des contraintes budgétaires définies ci-dessus et des contraintes architecturales ou urbanistiques, le projet respectera les données ci-après.

- **La notion de qualité**
- **la notion de coût global** à savoir privilégier les matériaux engendrant des économies à l'entretien (Aluminium, P.V.C. pour menuiseries extérieures...)

Le marché de consultation des entreprises sera allotie de la façon suivante :

Lot n° 1 : Terrassement / VRD

Lot n° 2 : Gros œuvre

Lot n° 3 : Charpente / Couverture

Lot n° 4 : Isolation / Bardage / Zinguerie

Lot n° 5 : Menuiseries intérieures extérieures

Lot n° 6 : Plâtrerie/Peinture

Lot n° 7 : Electricité

Lot n° 8 : Plomberie / Sanitaires

Lot n° 9 : Chape / Carrelage

## VII – CALENDRIER PREVISIONNEL

- Les phases Avant-Projet (APS – APD) seront réalisées pour le 15 octobre 2018.
- Les phases Projet (PRO) et ACT seront réalisées pour le 30 novembre 2018.
- La phase DET se déroulera sur une période de travaux de 6 mois, avec un objectif de livraison **pour juin 2019.**